Lycée des métiers de l'automobile et de la logistique
Gaston Barré
Rue Jean Perrin 79000 NIORT

Planning mini stage - année 2018-2019		période	capacité maxi par 1/2 j	LUNDI								MARDI								MERCREDI								JEUDI								VENDREDI							
Formations post 3ème niveau V ou IV				M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4	M1	M2	M3	M4	S1	S2	S3	S4
Filière Carrossserie	*Bac Pro réparation des carrosseries*	du 21 janvier au 12 avril 2019	2 à 4					Seconde BACR																				1ère BACR								Seconde BACR							
Fillière mécanique automobile	*CAP Maintenance véhicule particulier*		2																	1ère CAPM												1ère CAPM								1ère CAPM			
	Bac Pro Maintenance véhicule particulier		2 à 4					1ère BACM				1ère BACM																				Seconde BACM				Seconde BACM							
Filière logistique & vente	CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange & équipements automobile		2																									1ère CAPV								Term CAPV							
	CAP Opérateur logistique		2									1ère CAPL								Term CAPL																							
	Bac Pro Logistique		3													1ère BACL																2BACL											
Formations Complémentaires Post CAP ou Post Bac																																											
Filière carrosserie	CAP Peintre en carrosserie																																										
Fillière aéronautique	FCIL Peintre aéronautique																																										
Fillière mécanique automobile	BTS Maintenance des véhicules		2		BTS2				BTS2												BTS1			BTS1																			

OBSERVATIONS

Les horaires peuvent être modifiés, cela sera précisé lors de l'établissement de la convention
Les capacités d'accueil des stagiaires peuvent varier en fonction des périodes de stage de nos classes

La convention est à demander au secrétariat du lycée

DEMANDES

Les demandes de mini-stages sont à envoyer **par mail** au secrétariat à : ce.0790928e@ac-poitiers.fr
Les demandes sont traitées au plus tard une semaine avant la date du mini stage
La convention est transmise signée par l'établissement demandeur dès que la date est convenue entre les établissements

ORGANISATION

Toute absence d'un stagiaire doit être signalée par l'EPLE au secrétariat du lycée G Barré
Les stagiaires s'adressent à l'accueil du lycée, puis ils sont pris en charge par un personnel de l'établissement
Un équipement de protection ainsi qu'un badge stagiaire seront prêtés à chaque stagiaire
Un bilan du mini stage est réalisé avec le stagiaire à l'issue de la 1/2 journée. Cette évaluation sera transmise au chef d'établissement du collège d'origine